



## Pays

France (Aveyron)

## Client

DDE de l'Aveyron

## Date

2005-2007

## Prestations de Sogreah

- ▀ Recueil de données et reconnaissances de terrain
- ▀ Recensement des enjeux
- ▀ Analyse hydrogéomorphologique
- ▀ Elaboration des cartographies thématiques

## Contexte

La loi du 2 février 1995, complétée par un décret du 5 octobre 1995, a défini un outil réglementaire, le Plan de Prévention des Risques (dit "PPR"), qui a pour objet de délimiter les zones exposées aux risques naturels prévisibles et d'y interdire ou d'y réglementer les utilisations et occupations du sol.

Les Plans de Prévention des Risques d'inondation sont prescrits par des arrêtés préfectoraux, et pilotés, dans le département de l'Aveyron, par la Direction

Départementale de l'Équipement, et plus précisément par son service des Politiques Publiques. Si ce service assure lui-même la mise en place des zonages réglementaires, la rédaction des règlements et la concertation avec les communes, il délègue généralement la définition de l'aléa et des enjeux à des bureaux d'études spécialisés en hydraulique fluviale.

Dans ce contexte, la Direction Départementale de l'Équipement

a confié à Sogreah l'étude préalable à la réalisation du Plan de Prévention des Risques d'inondation sur le bassin du Lot Amont.

La zone d'étude s'étend sur un linéaire d'environ 40 km de la rivière Lot, traverse 11 communes et couvre la confluence entre le Lot et la Truyère dont les bassins versants respectifs ont une superficie d'environ 2 200 et 3 200 km<sup>2</sup> à Entraygues-sur-Truyère localisée au droit de cette confluence.

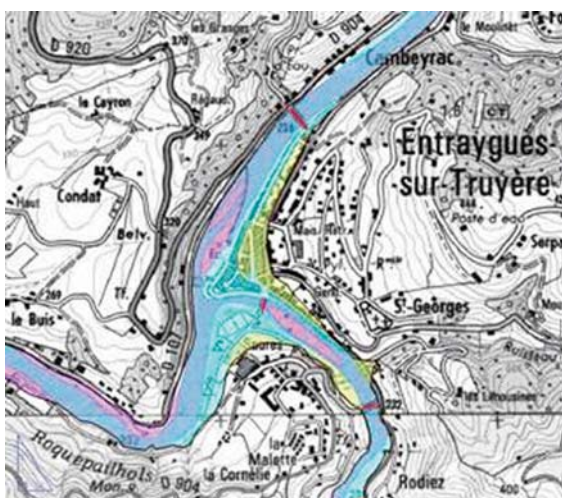


### Déroulement de l'étude

- Recueil et analyse technique des données et documents disponibles sur le secteur d'étude.
- Rencontres des élus locaux au cours d'entretiens spécifiques réalisés par commune : recueil d'informations sur les crues passées, recensement des enjeux, identification de repères de crue connus.

- Enquêtes de terrains : recherche de repères de crue, validation des enjeux, analyse hydrogéomorphologique.
- Réalisation de travaux topographiques : nivellement des repères de crue recensés et levés de profil en travers du lit majeur.
- Etablissement d'un profil en long de la crue de référence à partir des repères de crue collectés.

- Cartographie des hauteurs par croisement du profil en long de référence avec la topographie du lit majeur.
- Cartographie de l'aléa inondation.
- Cartographie des enjeux.



Carte hydrogéomorphologique

